L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 83, rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 JUILLET.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)
Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)
Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension; (substitut, FERGUS GARDÈRE, de Jefferson.)
Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston; (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Feliciana.)
Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin; (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)
Sixième District—ISAIAH GARRETT, de Ouachita.)

Le Général Scott.

Deux journaux démocrates de notre ville ont cité, dans la louable intention de nuire à la candidature du général Scott, quelques phrases extraites d'une lettre écrite en 1844 par ce dernier et adressée à un de ses amis de Philadelphie. Dans cette lettre le vieux soldat se prononce en faveur d'une modification des lois de naturalisation. Des fraudes colossales étaient alors commises par les démocrates qui, exploitant à leur profit l'ignorance bien permise des nouveaux débarqués européens, les embrigadaient et les conduisaient, munis de faux papiers, aux bureaux d'élection. Cette odieuse violation de la sincérité électorale, cette atteinte à l'un des droits les plus sacrés du citoyen avait soulevé l'indignation de tout le pays. Whigs et démocrates—nous parlons bien entendu de ceux qui étaient restés étrangers au système de fraude organisé par les meneurs—se constituèrent en parti indépendant et s'engagèrent à obtenir par tous les moyens honorables une révision des lois de naturalisation. Quelques-uns voulaient que le délai qui doit s'écouler entre l'arrivée dans le pays et la concession des lettres de naturalité fut augmenté; d'autres allaient plus loin et demandaient que les lois de naturalisation fussent abrogées.

En cela l'indignation publique s'égarait comme il arrive dans toute réaction. Au lieu de porter remède aux abus on voulait en supprimer la cause première. L'abolition de la loi eut été une mesure funeste; aussi, les législateurs n'y ont-ils jamais songé sérieusement. Mais, nous le répétons, l'indignation était générale: elle fut naturellement partagée par le grand capitaine qui est aujourd'hui notre candidat. Il exprima nettement et énergiquement sa pensée, car jamais sa franchise de soldat ne lui permit de dissimuler ses opinions. Le général Scott qu'on ne l'oublie pas, n'est pas un diplomate, c'est un soldat. Il s'éleva de toutes ses forces contre les fraudes qui avaient été commises, il les stigmatisa comme elles le méritaient et il signala quelques dispositions des lois de naturalisation qui lui semblaient fâcheuses à la réalité du système électoral, seule base de la République.

C'est cette opinion qu'on lui reproche aujourd'hui, mais ce que l'on ne dit pas, c'est que le général Scott éclairé par l'expérience n'a point persévéré dans ses premières idées. Il a compris depuis que l'on pouvait abuser des meilleures lois, mais que ce n'était pas une raison d'abroger celles ci. Il a compris qu'au lieu de les rappeler il fallait seulement les entourer de garanties et empêcher qu'elles ne servissent de prétexte à la fraude.

En veut-on la preuve? La voici dans une lettre écrite en 1848 par le général Scott à M. William E. Robinson, Irlandais naturalisé et domicilié depuis longtemps à New-York où il était attaché à la presse.

WASHINGTON, 29 mai 1848.

Monsieur—En réponse à votre obligeante lettre du 8 courant, je vous dirai que plein de reconnaissance pour l'opinion trop flatteuse que vous avez de mes services publics, je ne suis amené [illegible] sentiments bienveillants et libéraux à l'égard des citoyens naturalisés. Certes il me serait impossible de recommander ou de soutenir aucune mesure qui aurait pour but de les exclure d'une légitime et complète participation à tous les droits civils et politiques qui leur sont assurés par les lois [illegible] nos institutions républicaines.

C'est vrai qu'il y a quelques années, à une époque d'excitation extraordinaire, alors que les deux partis se plaignaient également des fraudes introduites dans la naturalisation des étrangers et qu'il était à craindre que les citoyens de naissance et les citoyens d'adoption ne se divisassent en factions hostiles, je fus porté à partager l'opinion professée alors par plusieurs de nos principaux hommes d'Etat, que quelque modification des lois de naturalisation serait peut-être nécessaire pour empêcher les abus, assoupir les colères et rétablir l'harmonie entre les différentes classes de la population. *Mais l'expérience et la réflexion m'ont fait entièrement revenir de cette opinion* et ont dissipé toutes mes craintes.

Dans ma dernière campagne du Mexique, une grande partie des troupes sous mes ordres se composaient de vos compatriotes (Irlandais), d'Allemands, &c. J'ai remarqué avec admiration leur zèle, leur fidélité et leur courage à défendre notre drapeau sur mille champs de bataille [illegible] ils combattaient dans les mêmes rangs, de patriotisme, de constance et d'héroïque intrépidité. J'ai été heureux de les appeler mes frères sur les champs de bataille comme je le serai toujours de les saluer comme mes compatriotes aux Etats-Unis.

J'ai l'honneur, &c.

WINFIELD SCOTT.

A M. Wm. E. Robinson.

Voici une lettre qui imposerait silence à la calomnie, si la calomnie avait un cœur et une conscience. Mais on continuera, nous le savons, de désigner le noble caractère du vieux soldat dont la valeur et le génie militaire ont illustré notre pays sur vingt champs de bataille. On continuera de le représenter faussement comme l'ennemi des étrangers, comme opposé au maintien des lois de naturalisation, comme hostile aux citoyens qui ont vu le jour sous un autre ciel que le nôtre. Triste besogne de gens qui n'ont point l'habitude de se préoccuper de la vérité et qui croient travailler au succès de leur cause en la défendant par des moyens que réprouvent l'honneur et la loyauté.

Mais qu'importent après tout leurs impuissants efforts? La vérité finit toujours par triompher, et ce n'est pas un peuple aussi intelligent et aussi éclairé que le nôtre que l'erreur peut longtemps égarer. Toutes les stupides accusations portées contre le général Scott tomberont une à une au grand jour de la discussion et feront place à la reconnaissance et à l'enthousiasme qu'inspirent de nobles services et un dévouement inaltérable au pays.

L'époque que rappelle le général Scott dans sa lettre est familière à tous les esprits. Presque tous les chefs démocrates de la Nlle-Orléans faisaient en 1844 partie de l'Association des natifs américains, et un des membres les plus distingués de cette société était M. THOMAS GREEN DAVIDSON, un des électeurs présidentiels des démocrates dans cet Etat. Leur en a-t-on fait un crime? Non certes, car en demandant la révision des lois de naturalisation, ils obéissaient à un sentiment de légitime indignation. Ils se trompaient, voilà tout. Le général Scott se trompait aussi et il en a noblement fait l'aveu. Il ne prétend pas à l'infaillibilité, mais ce que l'on ne saurait lui refuser sans injustice, c'est la franchise, le courage et la sincérité de ses convictions.

Si nous croyions à la bonne foi des journaux qui en font parade, nous leur dirions: Publiez la lettre du général Scott. Mais nous savons bien qu'ils ne le feront pas et qu'ils stéréotyperont au contraire dans leurs colonnes toutes les calomnies ramassées dans les bas fonds de la presse. Ce sont là des armes qui ne sont point à notre usage et nous les leur abandonnons volontiers.

EXEMPLE DE BONNE FOI—On lit au haut des colonnes du *Courrier de la Louisiane*:

Opinion de M. Fillmore sur le général Scott.

Battez Webster par tous les moyens possibles, et sauvez avec le parti Whig.

Ces paroles n'ont JAMAIS été prononcées ni écrites par M. Fillmore. Une dépêche télégraphique les lui avait attribuées à tort, mais l'erreur a été expliquée depuis longtemps. L'organe locofoco ne perd jamais l'occasion de parler de sa bonne foi. Eh bien! nous le sommons, au nom de cette bonne foi dont il parle d'une si triomphante façon, de prouver l'authenticité de la phrase reproduite plus haut ou de la supprimer de ses colonnes. Il ne fera ni l'un ni l'autre, nous oserions presque le jurer. Nous ne voulons ici que donner une preuve nouvelle de son excessif amour de la vérité.

Convention.

Une dépêche télégraphique transmise hier de Baton Rouge nous apprend que la Convention délibérait sur la [illegible] vaux. On a proposé de ne point nommer de comités, mais cela a été [illegible]. Des comités permanents seront nommés.

Le Sénat [illegible] de Henry Clay a été un acte de bienveillance [illegible] [illegible]

M. WEBSTER—On écrit de Washington sous la date du 29 juin:

«Je tiens de très bonne source que M. Webster [illegible] position [illegible] pour l'Angleterre.»

Congrès.

Séance du 30 juin.

SÉNAT.—M. Underwood se lève et annonce la mort de son illustre collègue, l'honorable HENRY CLAY. Il fait un touchant discours sur la vie, les services, les luttes, les souffrances et les derniers moments du grand citoyen. Il annonce aussi que Henry Clay a exprimé le désir que ses restes fussent déposés dans le cimetière de Lexington.

M. Underwood présente une série de résolutions portant qu'un comité sera chargé des préparatifs des funérailles de Henry Clay, lesquelles sont fixées au lendemain 1er juillet; que les membres du Sénat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois; qu'un comité de six sénateurs, accompagnés du sergent d'armes, transporteront le corps du défunt à Lexington, où Henry Clay a exprimé le désir d'être enterré.

MM. Cass, Hunter, Hall, Clemens, Cooper, Seward, Jones de l'Iowa, et Brooke, prennent successivement la parole et font l'éloge de l'illustre homme d'Etat que vient de perdre l'Union.

Les résolutions sont aussitôt adoptées à l'unanimité. Le président désigne pour composer le comité des préparatifs des funérailles, MM. Hunter, Dawson, Jones de l'Iowa, Cooper, Bright et Smith.

La séance est levée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—On reçoit un message du Sénat annonçant la mort de Henry Clay.

M. Breckenridge du Kentucky, M. Ewing du même Etat, M. Brooks de New-York, M. Chandler de la Pennsylvanie, M. Bayley de la Virginie et M. Venable de la Caroline du Nord, rappellent successivement les services rendus au pays par Henry Clay.

Les résolutions de condoléance du Sénat sont adoptées à l'unanimité, puis la Chambre s'ajourne.

HAITI—Les dernières nouvelles d'Haiti nous apprennent que Soulouque songe plus que jamais à réunir la république dominicaine à son empire. Ce ne sera pas facile, et les défaites passées de Sa noire Majesté doivent lui inspirer quelque défiance à l'endroit de ses futures entreprises. Faustin Ier n'en continue pas moins ses préparatifs de guerre. Il fait enrôler de force dans l'armée tous ses sujets âgés de plus de seize ans et de moins de soixante ans. On a déjà rassemblé sous les drapeaux par ce moyen environ trente mille hommes. Mais ces recrues n'ont aucune idée du maniement des armes et ne seront jamais disciplinées. Quelques boulets de canon suivis d'une charge de cavalerie suffiraient à mettre en déroute la cohorte déguenillée. L'empereur semble compter cependant sur un succès certain. Son nouveau titre lui paraît un talisman; il est fier et arrogant, impatient de toute espèce de contradiction et plein d'un grotesque orgueil. Il tentera l'invasion du territoire de la république dominicaine, cela est hors de doute, mais il trouvera sur son passage les Etats Unis, l'Angleterre et la France. Il est temps que notre gouvernement apprenne à vivre à ce nègre insolent qui, se drapant dans un manteau d'empereur et se couvrant d'oripeaux de théâtre, croit tenir une grande place dans le monde et pouvoir jouer impunément son rôle de despote à quelques pas de la République américaine.

Rixe sanglante à Staten-Island.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 30 juin:

Hier matin, nous avons été vaguement prévenus qu'une rixe sanglante avait eu lieu lundi vers six heures du soir, à Staten-Island, entre les Français et des Irlandais, mais les récits étaient fort incomplets. Nous avons eu des renseignements, et voici, jusqu'à l'heure où nous écrivons, ce que nous avons pu recueillir sur cette épisode:

Six ouvriers français, tailleurs de pierre et sculpteurs, s'étaient rendus lundi à Staten-Island, dans l'intention de faire une partie de plaisir; des femmes et des enfants les accompagnaient, et rien n'indiquait que l'on comptait passer une joyeuse journée.

Après s'être promenée au pavillon qui domine la Quarantaine, la petite société alla chez Mme Blanchard, au milieu des vivres, puis se dirigea vers les bois où elle voulait faire une collation sur l'herbe. Ils se trouvaient gaiement installés dans un endroit favorable, lorsque survinrent sept individus parmi lesquels on nous a signalé la présence d'un nommé Schmidt, auxquels les ouvriers français offrirent à boire, et après quelques moments passés ensemble dans de bons termes, [illegible] se dispersa de côté et d'autre. Les nouveaux venus, [illegible] entourer des dames, en suivirent une qui s'était écartée, et tout à coup on l'entendit crier au secours. Elle venait de recevoir un coup à la figure. Les ouvriers accoururent aussitôt et se mirent à la défendre. Ils repoussèrent les assaillants, puis descendirent vers Stappleton; mais ceux qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus. Ils étaient allés recruter dix de leurs camarades et se mirent à la poursuite de la petite société qui, par prudence, se résolut de se rembarquer et se dirigea vers l'embarcadère de la Quarantaine, comptant bien y arriver sans encombre.

Malheureusement, elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stappleton et la Quarantaine, que deux Américains venaient d'être tués par les Français, et tous ces hommes, qui n'avaient là personne pour contredire ce fait, se laissant aller à une colère assez explicable, s'armèrent de pelles, de bêches et de pioches, au nombre de plus de deux cents, pour barrer le passage à ceux qui se dirigeaient de leur côté et leur faire un mauvais parti.

A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais. Ces deux malheureux furent littéralement assommés, jetés dans un tombereau où ils furent encore frappés, et de là emportés à l'hôpital de la Quarantaine, laissant derrière eux une longue trace de sang.

Un de ces hommes est mort hier matin, et, à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island et qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes.

Le reste de la société, comme nous l'avons déjà dit, avait pu s'échapper et avait trouvé un premier refuge chez madame Blanchard, d'où ils durent s'enfuir à l'approche des Irlandais qui brisèrent les vitres des fenêtres et menacèrent de mettre le feu à la maison. D'après une version, deux des ouvriers poursuivis, d'après une autre, tous les quatre auraient été arrêtés et conduits à la prison de Richmond.

Des citoyens allemands et des Français, résidant à Stappleton, durent organiser des patrouilles pendant toute la nuit pour empêcher de plus grands malheurs, car l'attitude des Irlandais prouvait évidemment qu'ils n'étaient pas satisfaits de n'avoir saisi que deux victimes.

Un habitant de Staten-Island, nommé Butler, âgé de 57 ans, a succombé dans cette rixe sanglante, sans qu'il nous ait été possible de savoir de quelle manière. Sur six Français, un est mort hier matin, nous l'avons déjà dit, l'autre l'est peut-être à l'heure qu'il est, et le reste est en prison.

Le coroner a dû ouvrir hier une enquête sur ce déplorable événement, et nous en attendons le résultat avec une impatience bien légitime en pareil cas.

Le steamer *Europa* est parti de New-York pour Liverpool le 30 du mois dernier, avec 116 passagers et $400,000 en espèces.

(Communiqué.)

GABRIEL VILLERE.

L'inflexible mort vient d'enlever à la société un de ses membres les plus respectés et le plus généralement connus; cette mort fera naître bien des regrets et fait verser des larmes à une famille unie et très nombreuse.

GABRIEL VILLERÉ a terminé sa carrière le 6 du courant. Né en Louisiane, il était major de milice à l'époque de l'invasion de ce pays par l'armée anglaise en 1814. Quelques officiers anglais étant sortis des bois où ils s'étaient tenus cachés, entrèrent dans sa maison, en décembre, et l'arrêtèrent. Conduit dans sa maison, ils ôtèrent leurs manteaux et restèrent armés, chacun d'une paire de pistolets à la ceinture et d'un sabre. Gabriel Villeré comprit l'importance qu'il y avait que l'armée américaine qui était à la Nouvelle-Orléans fût informée de l'arrivée des Anglais; dès lors, il s'élance par une fenêtre. En vain quelques coups de pistolet lui sont tirés; il vient prévenir le général Jackson. C'est à l'intrépidité de cet officier que l'on doit la mesure qui fut prise de suite d'aller attaquer les Anglais dans la soirée du 23 décembre 1814. Il continua son service dans cette glorieuse campagne, dans l'état-major du général en chef.

Les Villeré ayant toujours conservé un caractère de bonté, de probité, et la valeur chevaleresque de leur race, je crois devoir faire connaître plus amplement cette famille. Elle est issue de l'ancienne famille des marquis de Rouer de Villeré qui habitaient la Touraine. Un des fils du marquis passa en Canada au commencement du dix-septième siècle; il s'y maria, eut un fils, du nom de Joseph de Villeré, qui vint en Louisiane par mission du gouverneur de la Nouvelle France. Il devint éperdument amoureux de la petite-fille du chevalier d'Aransbourg, ancien aide-de-camp de Charles XII, roi de Suède. D'Aransbourg était commandant de la Côte des Allemands. Joseph de Villeré ayant épousé la petite fille de ce chevalier, se fixa en Louisiane et fut employé dans les bureaux du gouverneur, M. D'Abadie. Il finit tristement sa carrière.....il périt en 1769 sous les baïonnettes espagnoles. Il avait été désigné par Oreilly pour être une des victimes qui devaient mourir avec de Lafrenière, de Noyan et autres, le 25 octobre 1769. Il laissa un fils, Jacques Villeré, qui fut élevé par les soins du gouvernement de Louis XV à l'Ecole Militaire. Son éducation terminée, il fut nommé lieutenant dans l'artillerie. Ayant obtenu un congé pour revoir ses parents à la Louisiane, il s'y fixa et épousa une demoiselle de Fazende. Jacques Villeré parcourut une carrière glorieuse. Il fut nommé, en 1813, par l'assemblée générale de l'Etat, major général de milice, et en 1816, par le suffrage de ses concitoyens, gouverneur de la Louisiane. De son mariage avec Mlle de Fazende il eut douze fils et six garçons. Gabriel Villeré était l'aîné, il est mort à 67 ans, aimé, estimé. [illegible]

E. MARIGNY.

Arrivée du Canada.

Le steamer anglais *Canada* est arrivé à Halifax le 6 de ce mois avec des nouvelles de Liverpool jusqu'au 26 juin. Les demandes de coton ont été fort modérées depuis le départ de l'Africa et les ventes de la semaine n'ont pas dépassé 47,000 balles. Le fair Orléans est coté à 6 1/4 d. le middling Orleans à 5 3/8 d., le fair Upland, à 5 3/4 d. et le middling Upland à 5 1/4 d.

Chronique Locale.

Hier était un jour de deuil pour notre ville. Les corps d'une partie des victimes de la terrible catastrophe du *St-James* ont été portés à leur dernière demeure suivi d'un grand nombre d'amis et de connaissances. Nous devons ajouter à la liste des victimes, que nous avons déjà publiée, Henry Batton, William Collins, A. Forrester et le nègre George. Ces malheureux avaient été transportés à l'Hôpital Luxenberg où ils ont expiré, à l'exception des deux premiers, qui avaient été retirés de cet établissement avant leur mort.

Un corps que l'on avait cru d'abord être celui de Mlle Sheed a été identifié hier matin pour celui de Mlle Mary Little, la belle-sœur de Mlle Sheed. Un autre corps a été reconnu pour celui de Valentin Paul, natif de la paroisse des Rapides, qui naviguait depuis plusieurs années sur le fleuve en qualité de pilote.

TRAIT DE COURAGE—Mardi dernier, vers six heures du soir, un jeune enfant nommé Levy, tomba dans le vieux bassin, au pied de la rue Toulouse. Quelques personnes qui avaient vu l'accident, donnèrent l'alarme, mais ne sachant pas nager n'osèrent point se jeter à l'eau. Le jeune WESTERFIELD, âgé de treize ans et fils du rapporteur maritime de *l'Abeille* et de plusieurs autres journaux, se trouvait dans le voisinage; ayant appris ce dont il s'agissait, il alla tout d'un trait jusqu'au bassin, s'y précipita tout habillé en jetant loin de lui sa casquette, saisit l'enfant qui se noyait au moment où celui-ci disparaissait sous l'eau pour la dernière fois et le ramena à terre. Voilà une noble action, et nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Westerfield a été récompensé par ses parents qui sont justement fiers du courage et de l'humanité dont leur enfant a fait preuve dans cette circonstance.

Wm Irvin a été arrêté dans le 4me district, sous l'accusation d'avoir dangereusement blessé F. J. Reynolds d'un coup de couteau, à l'encoignure Joséphine et Live Oak. L'accusé a été envoyé en prison en attendant le résultat de la blessure de Reynolds.

Le recorder Winter a ajourné sa Cour hier, en témoignage de respect pour la mémoire du juge Preston.

Le député coroner Loze, a tenu une enquête hier sur les corps trouvés dans le lac, et a rendu le verdict suivant:

"Mort par l'explosion du St-James, laquelle a été occasionnée à ce que l'on croit, par la négligence des personnes qui avaient charge du bateau."

Plusieurs compagnies de pompiers sont sorties hier avec leurs bannières tendues de noir, pour assister aux funérailles de deux membres de la compagnie No. 19, victimes de l'explosion du St-James.

Augustus Estenford, h. c. l. a comparu hier devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir donné un coup de poignard à un autre homme de couleur nommé Brown. L'accusé a été envoyé devant la 1re Cour de District.

FEUILLETON.

LES PONTS TUBULAIRES DE STEPHENSON.

Afin de rapprocher autant que possible l'Irlande de l'Angleterre, le parlement vota il y a vingt-cinq ans, les fonds nécessaires pour l'établissement d'une route qui devait aboutir à Holyhead, c'est-à-dire au point extrême de l'Anglesey, qui fait face à Dublin. De Londres à Holyhead s'élança, sans interruption, cette belle route, qui dans son long parcours, traverse au pont suspendu, la rivière de Conway, puis enjambe, sur un deuxième pont suspendu, le détroit de Menai, et relie, de cette manière, l'île d'Anglesey avec le comté de Carnarvon. C'est ainsi que la puissance anglaise venait en quelque sorte se placer à Holyhead comme sur sa limite naturelle, pour observer de ce point et surveiller par delà les flots la malheureuse Irlande, objet légitime de tant de pitié et cause incessante de tant de terreurs. Les deux ponts suspendus construits par Telford sont restés encore aujourd'hui au premier rang des travaux de ce genre, mais dès que l'idée d'un chemin de fer pour rejoindre Holyhead fut mise en avant, Telford fut vaincu; dès que le chemin de fer fut décidé à côté de ces beaux ponts suspendus s'éleva la concurrence d'une invention plus nouvelle et d'une œuvre dont l'exécution était plus étonnante encore. Ici, nous rencontrons le grand nom de Stephenson; c'est à lui que fut confiée l'exécution du chemin de fer. La sensation produite par la construction de ses deux ponts tubulaires a été profonde et universelle, l'intérêt qu'ils ont excité lorsqu'ils furent livrés à la circulation, vient d'être ravivé par une publication due à un de nos plus habiles ingénieurs, M. Yvert. Son livre et quelques écrits publiés en Angleterre nous serviront de guides dans l'examen rapide que nous allons faire du grand travail de Stephenson.

La compagnie du chemin de fer de Chester à Holyhead avait d'abord espéré faire usage des ponts suspendus de Telford. Au moment où les convois auraient dû traverser ces ponts, on eût décomposé les trains et fait passer les voitures les unes après les autres, traînées par des chevaux. Mais cette idée, vaguement conçue dans le principe, ayant été abandonnée, M. Stephenson dut chercher les moyens de construire sur la rivière Conway et sur le détroit de Menai deux ponts qui appartinssent exclusivement à la ligne de fer et fussent combinés pour répondre aux difficultés de divers ordres qui se présentaient. C'était surtout pour le passage du détroit que ces difficultés étaient énormes. Le bras de mer de Menai est fréquenté par un nombre considérable de navires; des courants rapides, des récifs nombreux, des vents très variables concourent à y gêner la navigation. La mer, qui s'engouffre avec impétuosité dans cet espace resserré, rend très pénible pour les petites embarcations, mues à force de bras, de tenir contre la violence du courant: les rafales qui, dans toutes les directions, débouchent des gorges voisines, sont si brusques et si rudes, qu'on a tant de peine à y naviguer à la voile qu'à la rame. Stephenson proposa de construire sur le Menai un pont composé d'arches en fonte: elles auraient eu une portée de plus de cent mètres et présenté, à leur centre, une hauteur de plus de 40 mètres au-dessus du niveau de la haute-mer: enfin, l'on aurait établi et à l'aide de cintres pour le montage des voussoirs. En prenant tous ces soins, Stephenson s'était flatté de donner satisfaction à l'Amirauté qui, avant tout, voulait que la navigation ne reçût pas d'entrave. Mais des objections graves furent produites; on fit remarquer que l'élévation voulue de 40 mètres ne serait obtenue qu'au sommet des arches; que la retombée de ces voûtes diminuerait nécessairement le débouché pour la mâture des navires; on ajouta que des arches en fonte d'aussi vastes dimensions céderaient à leur vent voiles. Le dernier mot de l'Amirauté fut donc que l'élévation de 40 mètres devait régner sur toute l'étendue du passage, de manière à laisser au détroit toute sa largeur maintenant. C'est alors que Stephenson, placé sous la pression de ces exigences, au lieu de se décourager, sentit sa résolution grandir à mesure que s'amoncelaient les obstacles. Grâces en soient rendues à l'Amirauté! En poussant Stephenson à toute extrémité, elle lui a fait créer son chef-d'œuvre. Ce maximum de débouché à conserver dans toute l'étendue de la traversée, cette obligation de n'employer ni échafaudages, ni cintres, ni arches, excluaient toute autre combinaison que celle d'un pont rigide, ou, en d'autres termes, d'une poutre droite, s'élançant de la rive du comté de Carnarvon à la rive d'Anglesey. C'est ce que comprit Stephenson, et aussitôt le moyen d'exécution se présenta à son esprit. L'idée étonnante du pont tubulaire, c'est-à-dire d'une poutre creuse, en fer, dans l'intérieur de laquelle passeraient les convois, était trouvé!

Cette idée a été appliquée aux deux ponts qu'il s'agissait de construire. Le premier qui fut exécuté est celui qui traverse la rivière de Conway; commencé dans les premiers mois de 1847, il fut livré à la circulation en mars 1848. Le pont de Menai (ou pont Britannia) fut ouvert au public en mars 1850.

Dans son œuvre, M. Stephenson s'était aidé du concours de plusieurs personnes distinguées par la science ou par une grande expérience pratique. Ses principaux auxiliaires avaient été MM. Fairbairn, Hodgkinson et Clark. M. Fairbairn en 1849, et M Clark en 1850 ont fait des publications très étendues, sur les ponts qui nous occupent en ce moment. M. Yvert s'en est inspiré pour son livre, qui est accompagné d'un bel atlas et précédé d'une introduction due à la plume très compétente de M. E Flachat. Dans ce travail de M. Yvert, les deux grandes créations de Stephenson sont exposées et analysées avec le plus grand soin. On y relève la trace de toutes les expériences et investigations de l'ingénieur anglais; on y voit surgir tous les perfectionnements, toutes les simplifications que sa sagacité lui a fait trouver. Par exemple, M. Yvert nous apprend que, dans l'origine, Stephenson avait associé à l'idée de son pont tubulaire, celle d'un pont suspendu dont les chaînes auraient aidé au levage des tubes et auraient pu concourir à soutenir ces mêmes tubes après avoir servi à les mettre en place, combinaison qui fut abandonnée à cause de l'impossibilité de concilier l'emploi de deux corps doués, l'un d'une grande flexibilité, l'autre d'une rigidité extrême. En parcourant l'ouvrage de M. Yvert, on assiste aux essais comparatifs faits sur des tubes cylindriques, elliptiques et rectangulaires, et on se rend parfaitement compte des raisons qui ont fait préférer ces derniers. On y trouve aussi, très clairement expliqué, pourquoi une poutre creuse présente plus de résistance et plus de solidité qu'une poutre pleine. On y peut lire enfin les particularités si curieuses de la mise en place des tubes.

Ce livre, où d'ailleurs toutes les notions sur les ponts tubulaires sont coordonnées de manière à former la théorie générale de ce genre de construction, est donc un véritable service rendu à quiconque s'est voué aux études multiples et ardues par lesquelles, de nos jours, la profession d'ingénieur s'est élevée si haut.

Parmi les détails et les chiffres innombrables qu'il faudrait accumuler si l'on prétendait donner une description à peu près complète du grand travail de Stephenson, nous en choisirons quelques-uns qui nous paraissent de nature à intéresser le lecteur.

Le pont de Conway a 125 mètres de long; il s'élance d'un seul jet d'une rive à l'autre: il est (comme celui de Menai) à double voie, c'est-à-dire qu'il se compose de deux tubes rectangulaires, parallèles dont l'un sert à l'aller et l'autre au retour des trains.

Le pont de Menai, ou pont Britannia, offre 558 mètres de développement. Chacun des tubes qui le constituent est composé de quatre parties qui ont été posées séparément et qu'on a reliées ensemble de manière à ce que, devenues ainsi solidaires, elles ne formassent qu'une seule pièce. Les tubes ont pour points d'appui: au centre du détroit, une pile qui repose sur le rocher appelé Britannia; puis deux piles latérales qui se dressent sur le bord des deux rives, à 140 mètres de distance de la pile centrale; enfin deux culées engagées dans les terres et qui sont à 70 mètres de distance des piles de rives.

Pour les deux ponts, la surface inférieure, celle sur laquelle pose la voie, est parfaitement horizontale. La surface supérieure est légèrement arquée; sur la pile centrale cette hauteur est de 9 mètres 13 centimètres; sur les piles de rives elle est de 8 mètres 80 centimètres; sur les culées de 7 mètres. [illegible]

[illegible] de la compression qui agit sur la partie supérieure, et de la tension qui agit sur la partie inférieure.—Grâce à ces cellules rectangulaires qui forment un double plancher et un double plafond, les tubes sont en état de porter neuf fois la charge du convoi le plus long et le plus lourd qu'ils aient jamais à recevoir. Tout au contraire, les parois des tubes ont été maintenues aussi légères que possible; elles se composent de plaques de tôle dont l'épaisseur n'atteint pas deux centimètres. Les plus épaisses ont 19 millimètres, et il y en a qui n'ont que 12 1/2. En un mot, comme le dit l'auteur d'un article publié par la *Quarterly Review*: «Les feuilles de fer dont se compose cette galerie aérienne ne sont pas aussi épaisses que le couvercle, les côtés, et le fond du modeste cercueil en bois, de six pieds de long sur vingt pouces de large, tout juste assez fort pour transporter un malheureux indigent de l'hôpital au cimetière.» C'est qu'en effet les parois n'ont d'autre but que de maintenir à distance l'une de l'autre les parties supérieure et inférieure de la construction: toute force superflue qu'on eût donnée aux parois eût été par cela même un danger, puisque le poids de l'ensemble en eût été aggravé d'autant.

Sur la pile centrale du pont de Menai les tubes sont fixés et scellés, mais ils restent mobiles sur les piles latérales et sur les culées. A ces quatre points de contact ils posent sur des boulets de canon, et peuvent, dès-lors, se resserrer ou s'étendre selon les influences atmosphériques.

La dépense totale pour le pont de Conway a été de 3,669,770 francs; pour le pont de Menai elle s'est élevée à 15,046,625 francs. Les pièces de fer ajustées et clouées ensemble, qui, dans leur ensemble, forment le pont de Menai, sont au nombre de 186,000, percées de sept millions de trous, et réunies par deux millions de boulons ou rivets.

C'est le 5 mars 1850 que les locomotives ont, pour la première fois, lancé dans l'intérieur du pont de Menai leurs jets de fumée. A six heures du matin, trois puissantes locomotives (qui ont bien droit à ce que l'on conserve le souvenir de leurs noms: Cambria, Saint-David et Pégase, chacune de la force de soixante chevaux, sont parties ensemble de la station de Bangor et ont pénétré dans le tube immense. Le poids total des locomotives était de 90,000 kilogr. On les fit arrêter au centre de chaque travée sans que cela occasionnât la moindre flexion. Un second convoi passa ensuite; il était composé de locomotives et de wagons pesant en tout 300,000 kilog. La troisième épreuve consista à faire stationner pendant deux heures, au centre des travées, un convoi de 900 tonnes de houille. La flexion ne fut que d'un tiers de pouce et elle disparut aussitôt après la sortie du convoi. Enfin dans ce mémorable jour, un quatrième convoi, composé de 3 locomotives, des 200 tonnes de houille et de 40 diligences portant 700 voyageurs, parcourut la voie avec une vitesse de 12 lieues à l'heure, le tube resta inébranlable.

Tandis que le convoi de 200 tonnes de houille stationnait au milieu d'une des travées, un petit épisode avait lieu à une des extrémités de la voie: M. Stephenson, armé d'un lourd marteau, posait lui même dans une des feuilles de tôle le dernier rivet ou boulon qui restait à placer, c'était *le deux-millionnième*.

«Le lendemain matin, dit un témoin oculaire de la solennité du 5 mars, nous observâmes, un gentleman qui paraissait absorbé dans la douce jouissance d'un cigare; sa bouche lançait régulièrement la vapeur blanche, tandis que ses yeux, tantôt suivaient ces petits nuages, tantôt se fixaient sur l'immense galerie. C'était M Stephenson. C'était le père, on pourrait dire [illegible] son nouveau-né. Il était venu en se promenant de Llanfairpwllgwyngyll — où il avait très bien dormi malgré cet affreux cliquetis de consonnes galloises, — pour voir tout à loisir, et à la clarté du soleil levant, la création de son génie. On peut se rendre aisément compte de ce moment de repos et de tranquille bonheur, savouré par l'homme que tant d'angoisses avaient dû tourmenter en secret pendant ces terribles journées. Bien sûr désormais d'avoir un nom illustre, sinon immortel, il prenait innocemment plaisir à faire voltiger les bouffées légères qui s'échappaient de ses lèvres. Fumée de cigare, fumée de locomotives, fumée de gloire, tout n'est que fumée en ce monde!»

Oui, en effet, il est vrai de dire qu'il y a presque toujours quelque chose de fugitif et de provisoire dans la renommée, cela est surtout vrai de celle que procurent les découvertes de l'industrie. Nous en avons précisément, dans ce qui fait l'objet de cet article, un exemple confirmant. Le nom de Telford et les ponts de Stephenson ont couru sur des lignes à peu près parallèles; les deux ponts suspendus de l'un, les deux tubes de l'autre se voient à la fois quand on est sur les rives de la Conway ou sur les bords du Menai. Entre ces deux constructeurs, y a-t-il des siècles de tentatives et de tâtonnements? Non, il y a moins de vingt années de distance. Que verront donc nos neveux? Quelle œuvre nouvelle auront ils à contempler, qui repoussera bien loin les tubes de Stephenson? A quel Stephenson futur l'honneur de l'emporter sur celui-ci est il réservé? Toujours est il que pour celui-ci [illegible], il est tout simple de prévoir un temps où la prodigieuse invention de Stephenson sera surpassée à son tour. Telle est la loi industrielle.

Combien différente est cette autre loi qui préside aux créations du génie dans le domaine de la seule imagination! Neuf ou dix siècles avant notre ère, les vers de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, volant de bouche en bouche, enchantent la Grèce et l'Asie. Quelques siècles plus tard, le monde enthousiasmé applaudit aux œuvres poétiques des trois grands tragiques, se passionne pour la noble architecture du Parthénon, pour les marbres de Phidias et de Praxitèle, pour les tableaux d'Apelle et de ses émules. Vient ensuite le siècle d'Auguste, qui, tantôt imitateur, tantôt créateur, produit, lui aussi, des chefs d'œuvre que nous admirons après deux mille ans. Mais il y a plus, les fragments, les débris de ces monuments et de ces statues, les moindres échantillons de ces peintures sont encore aujourd'hui ce que nous plaçons en tête des œuvres de l'art. Dans nos plus grandes collections, le premier rang appartient à quelques marbres mutilés, un torse sans tête, sans jambes et sans bras, est la principale richesse du Vatican, et Michel-Ange se consola presque d'être aveugle en promenant sur ce bloc ses glorieuses mains. Nous courons au Musée de Naples, pour voir quoi? Le plus souvent des copies ou imitations anciennes, peintes d'après des modèles fameux, par des ouvriers malhabiles, tels qu'on en pouvait trouver dans une toute petite ville comme Pompéi. Si imparfaites qu'elles soient, ces peintures nous ravissent parce qu'elles sont peut être comme un reflet des beaux temps qui ne sont plus. Voilà ce que la poésie et l'art ont su faire, il y a de cela quelque vingt, vingt-cinq ou trente siècles; voilà ce que le vieux monde grec ou romain a fait avant nous et mieux que nous; ce que nous autres modernes, dans une ère de perpétuel progrès, avons le droit d'égaler.

Ce dépôt, qui nous a été transmis à travers les âges, sachons au moins le conserver avec un soin respectueux. Apprécions à leur haute valeur les travaux que la science de l'ingénieur enfante, mais ne les plaçons pas plus haut que l'histoire des œuvres merveilleuses; gardons un peu de notre cœur et de notre âme pour les productions de l'imagination et de l'art, tout en saluant de nos hourras cet heureux Stephenson si justement fier de fixer de sa propre main le *deux millionnième* boulon du pont Britannia.

A. TARDIEN.

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau de l'Abeille.
MERCREDI SOIR, 7 JUILLET.

COTON—Bien que les facteurs aient paru disposés à faire une légère concession depuis la publication des avis du Canada, les acheteurs ne se sont pas montrés, et 250 balles seulement ont changé de mains. Nous cotons comme par le passé.

Inférieur.	5 3/4 @ 7 1/4	Good middling.	9 3/4 @ 10
Ordinaire.	7 — @ 8 3/4	Middling fair,	nominal
Low-Middl.	8 1/4 @ 9 1/4	Fair	do
Middling.	9 — @ 9 1/2	Good Fair.	do

SUCRE & MELASSE—Quelques petits lots de détail ont été vendus aux anciens prix.

FARINES—Les prix sont plus fermes; 1,000 barils ont été vendus de $3 75 @ 3 80 pour l'Ohio, et $4 25 pour le St-Louis.

CEREALES—Ventes: maïs, 1,400 sacs à 48 cts le boisseau pour le mêlé, et 40 cts pour le jaune. L'avoine est ferme, 38 cts le boisseau.

PROVISIONS—Le porc au détail à $20 50. Le lard salé est ferme: ventes: 80 barriques, dont 30 barriques plats côtés fumés à 9 1/4 cts la liv. La graisse vaut 9 3/4 @ 10 cts la liv. en barils et tierces, et 11 cts en barillets.

WHISKEY—Quelques ventes de détail à 17 cts le gallon.

SON—300 sacs à 8 1/4 cts la liv.

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE—La demande s'est un peu ranimée; 200 pièces rouleaux ont été vendus: toile, 12 1/2 @ 13 cts la liv.; corde, 5 1/2 @ 6 cts la liv.

FRET—Rien de nouveau.

CHANGE—La demande est bonne et les cours bien assis. Londres, 9 1/2 @ 10 1/2 prime—Paris, 5fr 17 1/2 @ 5fr 22 1/2—New-York, 60 jours, 3/4 @ 1 pour cent d'escompte—A vue, pair @ 1/4 pour cent d'escompte.

Perdu.

IL a été perdu hier vers onze heures, un billet de la somme de huit cents quinze piastres et 10 cents, daté du cinq avril 1852, à 90 jours de date, souscrit par M. S. V. Barrett à l'ordre de M. G. Ricau. Ce billet a été payé hier, 7 courant, jour de son échéance, à la banque de l'Etat de la Louisiane, par un check sur la même banque tiré par F. Ricau et a été perdu depuis la banque jusqu'à l'encoignure Bienville et Chartres. Le public est prié de ne pas le négocier et les notaires sont priés de ne pas le protester vu qu'il a été payé. Pr. S. V. BARRETT.
8juil—3 HORACE LAUZAINGHEIN.

AVIS.

LES soussignés ayant été nommés commissaires d'estimation et d'assessement, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour l'ouverture de la rue de la Commune, depuis l'endroit où elle se termine maintenant à la rue Napoléon jusqu'à la rue [illegible], et pour faire un assessement juste et équitable des pertes et dommages, et des bénéfices et avantages des différens propriétaires et autres personnes intéressées dans les terres et propriétés nécessaires à ladite ouverture, donnent avis par le présent à toutes les personnes intéressées qu'ils ont déposé, le 28 juin dernier, au Greffe de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, un tableau d'estimation et d'assessement, ensemble avec un plan de la continuation proposée de ladite rue de la Commune et des propriétés adjacentes; lequel tableau restera exposé conformément à la loi, pour être examiné par ceux que cela concerne; et les personnes intéressées sont par le présent notifiées que vingt jours après la publication du présent avis, ledit rapport ou tableau sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, et en même temps les personnes dont les droits ou intérêts auraient été lésés, sont priées de déduire leurs raisons, par écrit, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis.

F. K. SOUTHMAYD,
J. CALHOUN,
W. R. WANTON, Commissaires.
8 p—8,12,17,19,20,21,22,23

A vendre ou à Louer.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de "Raffinerie de la rue Toulouse," avec ses apparatus et ustensiles nécessaires pour le raffinage du sucre [illegible]. S'adresser à LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane.
8 jt

NAVIRE CLAIBORNE, de Bordeaux—[illegible]
THOMAS PINET & CO.

200 BARILS [illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, Douane.
8juil

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Baton-Rouge, 7 juillet.

Les comités permanens de la Convention ont été nommés. Une proposition pour élire tous les ans les membres de la Législature a été rejetée à une forte majorité.

Les articles 1, 2, 3 et 4 de la présente Constitution ont été adoptés sans amendement.

M. ALONZO SNYDER, de la paroisse Madison, et M. E. LAUVE, de la paroisse Lafayette, ont donné leur démission.

Une autre Convention à Baltimore.

Baltimore, 6 juillet.

Une Convention de Natifs Américains a été tenue ici, hier; elle a nommé DANIEL WEBSTER comme président, et GEO. C. WASHINGTON comme vice-président.

Désastre à Staten Island.

New-York, 6 juillet.

Tandis que le steamer Hunchback débarquait hier ses passagers à Staten Island, le pont du ferry s'est écroulé, et soixante personnes ont été jetées à l'eau. Plusieurs d'entr'elles se sont noyées, et l'on a déjà trouvé douze cadavres.

NOUVELLES D'EUROPE.
Par le Canada.

New-York, 6 juillet.

ANGLETERRE—Depuis le départ de l'Africa, les débats du parlement n'ont rien présenté de remarquable. La maison Dickson, [illegible] & Co, de Liverpool, vient de faire faillite.

Le commerce à Manchester est modérément animé, les manufactures sont généralement en activité. L'argent abonde à la Banque d'Angleterre. Le marché au coton a été assez calme. Les ventes cette semaine s'élèvent, en moyenne à 6,000 balles par jour. Les prix sont à peu près les mêmes. Le blé et le maïs ont légèrement haussé. La farine n'a pas varié.

FRANCE—L'Assemblée législative fait toujours de l'opposition au Président et proteste contre ses décrets et proclamations. Ces dissensions sont nuisibles à la bourse et les fonds en sont affectés.

Marché de Liverpool.—(Par le Canada.)

New-York, 6 juillet.

Les provisions étaient en grande demande à Liverpool et avaient une tendance à la hausse. Le jambon et la graisse avaient haussé d'un penny. Les sucres étaient fermes; le café bien recherché aux cours précédents. Les nouvelles de l'Arctic n'ont produit aucun effet sur les marchés.

Marché du Havre.

Au Havre, le marché au coton était calme, mais il n'y avait pas eu de changements importants dans les cours.

Congrès.

Washington, 6 juillet.

Dans la Chambre, le bill accordant à l'Alabama une concession de terres pour l'établissement de chemins de fer a été déposé sur le bureau. Les débats sur le bill de déficit seront clos demain.

Dans le Sénat aucune question importante n'a été débattue.

Marché de New-York.

New-York, 6 juillet.

Le marché au coton est calme; les ventes se sont élevé à 200 balles. Les prix sont peu fermes et l'on attend pour opérer l'arrivée du steamer à Halifax. La farine est lourde aux anciens prix. Provisions peu fermes.

Meurtre.

Pittsburg, 6 juillet.

Le geôlier de la prison du comté a été assassiné par deux prisonniers qui cherchaient à s'évader. Les meurtriers ont été arrêtés de nouveau peu après.

Cincinnati, 6 juillet.

Les eaux sont stationnaires. Le marché est calme, les prix sont les mêmes.

St-Louis, 6 juillet.

Les steamboats Afton et James Robb sont arrivés aujourd'hui et le Bostona, le Kendall et W. Scott sont partis pour la Nlle-Orléans. La rivière continue à baisser; il y a 6 pieds 8 pouces d'eau dans le canal.

Pittsburg, 6 juillet.

La rivière baisse toujours; 4 pieds 3 pouces d'eau dans le canal.

RASPAIL RASPAIL.
Véritables médicaments de F. V. Raspail, préparés par Colins, pharmacien à Paris.

Reçus par VICTOR HEBERT & CIE., 149, rue de Chartres.
EAU SEDATIVE,
POMMADE Camphrée,
ALCOOL do
HUILE do
VINAIGRE do
CAMPHRE à priser,
ALOES (pilules d')
CIGARETTES, &c., &c.
Avec une instruction pratique sur l'emploi de ces divers médicaments. 8juil

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne—15 barriques vin rouge pour famille, 25 caisses Château Lafite vieux; 20 do Latour; 25 caisses Beaune Mouton; do Haut Brion; 10 caisses Graves; 25 Sauvignon; 20 caisses Jurançon, 20 do Sauterne supérieur; 20 barriques vin rouge Julien; 20 demi-barriques vin Haute Sauterne vieux; 25 caisses Hermitage blanc vieux, à vendre par BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville. 8juil

EN débarquement du navire Emilie, venant de Marseille, 101 barriques vin rouge de Marseille, 400 caisses vin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 8 jt

AVIS—M. Th. HARTMAN n'est plus employé par nous. W. F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée. 8 jt—3f

VIN ROUGE—200 barriques Bordeaux, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 8 jt

BLANC de ceruse—350 tonneaux Atlantic et Brooklyn, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée. 8 jt

VITRES—4,000 caisses de Waterford, grandeurs assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & CO., 29, Vieille Levée. 8 jt

INDIGO—10 caisses Caracas et 2 caisses Manille, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 29, Vieille Levée. 8 jt

THE—100 demi coffres "Pouchong" [illegible] à vendre par W F VREDENBURGH & CO., 29 Vieille Levée. 8 jt

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St-Emilion, 60 do do St-Estèphe, 400 caisses de 12 bouteilles vin St-Julien, 6 paniers bouteilles à Cognac, 10 caisses moutarde, aromatisée, 25 " pruneaux, [illegible] 200 paniers anisette superfine, 12 caisses de 12 bouteilles anisette extra superfine, à vendre par FERBOS FRERES, No 247 et 249 Royale enc Dumaine. 7 juil

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux, 5 demi pipes eau-de-vie St-Charles; 15 quarts do do do; 15 octaves do do do; 95 barriques vin rouge, St-Julien; 9 demi barriques vin blanc Haut Sauterne; 30 caisses sardines, haricots verts, homard et petits pois, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis. 7 juil

CONSERVES—6 1/2 boîtes pâtés assortis [illegible], 108 1/4 boîtes do do, 6 bouteilles do do. En magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 7 juil

SARDINES—2 caisses 300 boîtes assorties, marque R. Adenet, 3 caisses 300 demi-boîtes, marque J. Pené aîné, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 7 juil

ABSINTHE suisse—110 caisses [illegible] & Co, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & Co., 33, rue Gravier. 7 juil

60 BARRIQUES vin rouge G. de Gaulier, 30 barils vin blanc do, 25 barriques vin rouge Glandia, 27 barils vin blanc [illegible], en débarquement du navire Claiborne de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 7juil

VINS—30 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 20 barriques St-Emilion 1846, 25 barils vin blanc Haut Sauterne, 20 do do Haut Barsac, 30 barils vieux vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses do do Haut Sauterne. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, St-Louis. 7 juil

HUILE d'olive—200 paniers huile d'olive fraîche; 50 caisses eau de fleurs d'orangers, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 7 juil

BOUTEILLES, damejeannes &c. — 300 paniers bouteilles vides 28 onces, 200 damejeannes de 2 gallons, 5 balles bouchons à damejeannes, 5 balles bouchons surfins, longs, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, St-Louis. 7 juil

ABSINTHE, &c.—45 caisses absinthe; 30 caisses vermouth; 50 paniers Champagne; 30 quarts de pipes cognac, de preuve; 10 caisses de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile; 5 do de 50 boîtes; 5 do de 100 1/4 boîtes, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co. 27, rue St-Louis. 7 juil

AVIS.
M. CHARLES LAWSEN est prié de passer à notre bureau pour affaires qui l'intéressent. Nlle-Orléans, le 7 juillet 1852. EUG. ROCHEREAU & CO., 17—19, rue St-Louis. 7juil

SARDINES A L'HUILE—Au drawback, 50 caisses de 100 demi boîtes sardines à l'huile, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 7 juil

CONSERVES—24 caisses petits pois en quarts et demi boîtes; 30 caisses champignons en quarts et demi boîtes; 10 do cèpes à l'huile en demi boîtes; 300 boîtes pâtés truffés en boîtes, demi et quarts, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 7 juil

FROMAGE de Gruyère—[illegible] de Gruyère, venant d'arriver, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 7 juil

VIN ROUGE—Un assortiment de vin rouge, très fin, en barriques et barils, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti.

CAFE—100 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 7juil

SUCRE—100 caisses de la Havane, blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 7juil

MIEL—19 barils de miel supérieur de Cuba, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 27, rue Commune. 7juil

[illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.
Steamship J L Day, Talbot, pr Galveston et Matagorda
Steamship Yacht, Thompson, pr Brazos Santiago
Navire Isaac Allerton, Sears, pr New-York
Josephine, Paine, pr Cadix
Scott, Crosby, pr Liverpool
Helen Reed, [illegible], pr Liverpool
Barque Harriet & Martha, Killen, pr Charleston
Brick American, Maloney, pr Vera Cruz
Goelette Sophia Emma, Eay, pr Pensacola

Arrivés Hier.
Navire Unicorn, Pollard, de Boston
Barque Roxana, Brewer, de Boston
Brick Emilie, Valadil, de Marseille
Goelette L P Rogers, Rogers, de Brazos Santiago
Walter M, Miller, de Pensacola

STEAMBOATS.
Steamboat New Latona, Landry, de Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c.
Steamboat Anna No 2, Laberthe, de St Martinville, avec un chargement de coton, sucre, mélasse.
Steamboat Music, Streck, de Lafourche, avec un chargement de coton, sucre et mélasse.
Steamboat Caddo, Dunn, de Caroline Bluff, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Patrick Henry, Adams, de St-Louis, avec un chargement de farine, viandes salées, patates, jambon, et autres provisions.
Steamboat Saxby, Johnston, de Fort Towson, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Iroquois, Peterson, de Eddyville, avec un chargement de coton, &c.

Montant le Fleuve.
Barque Robert Walsh, de Thomaston, et un brick—nom inconnu.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Ouachita	S W Downs, Switzer	5 h P M
Rivière Rouge	Grenada, McKinney	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Rivière Rouge	Caddo No 2, Graham	5 h P M
St Louis	Cincinnatus, Sandford	5 h P M
Rivière Rouge	R M Jones, Ashby	5 h P M
Mobile	Oregon, Hoitt	12 h M
Baloxi	California, Eustis	5 h P M
Texas	Yacht, Thompson	9 h A M
Pensacola	J W Rayburn, Pitfield	4 h P M
Attakapas	Delia, Castille	10 h P M
Texas	Grampus, Kennedy	9 h A M

☞ Le navire CLAIBORNE, venant de Bordeaux, est maintenant en déchargement. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans les cinq jours seront emmagasinées aux risques et périls des consignataires.
6juil LANATA, GANDOLFO & Co.

VIN rouge et vin blanc, en barriques et 1/2 barriques,
90 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
22 do do St-Estèphe,
30 do do Médoc,
5 do do Deyrie-Margaux,
24 do do Médoc très supérieur pour familles Nos 1, 2 et 3,
15 demi-barriques vin-rouge St-Julien,
16 do vin blanc Haut-Sauterne, très supérieur.
A vendre par FOREZ & GIRARD, 7, rue St-Louis. 7 juin

Habillements d'enfans.
—Spécialité—
Wm. STUART & Co
9, RUE DE CHARTRES.
Magasin d'habillements confectionnés, spécialité pour les petits Garçons seulement.
Chemises, Cravates, Mouchoirs, Gants, Bas Brodés, &c

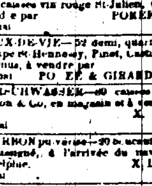

VIN ROUGE en barriques et en caisses—102 barriques vin rouge St-Julien Médoc, Margaux, Deyrie Margaux, Médoc très supérieur pour familles; 312 caisses vin rouge St-Julien, Château-Margaux, à vendre par FOREZ & GIRARD, 7, rue St-Louis. 19 mai

EAUX-DE-VIE—52 demi, quarts et huitièmes de pipe St-Hennessy, Pinet, Castillon, J. J. Dupuy, A. Camus, à vendre par FOREZ & GIRARD, 7, rue St-Louis. 19 mai

KIRCHWASSER—60 caisses Sauvejol Brunetton & Co, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 61, Magasins. 19mai

CHARRON [illegible]—20 barriques à vendre par le soussigné, à l'arrivée du navire [illegible], de Philadelphie. X. LAMBERT, 62 Magasins. 19mai

ABSINTHE SUISSE—150 caisses Sauvejol Brunetton & Co, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 62 Magasins. 19mai

BICARB SODA—30 barillets en débarquement à vendre par E J HART & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

[illegible]—75 barils [illegible] de Philadelphie de Reynolds, à vendre par E J HART & Co, 73 Tchoupitoulas.

INDIENNES—26 caisses indiennes nouvelles [illegible] printemps, [illegible] de l'Empire City. NORTH BROTHER & Co. 22 mai

VIN de Bordeaux—70 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, en magasin à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 19mai

CHOCOLAT—les meilleures marques, telles que Xerès, blanc, Cabalonias, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 18, Douane. 17mai

MAIS et mattings—50 balles [illegible] 100 rouleaux tapis de coton [illegible] à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Royale. 11 mai

ACIDE muriatique—30 touries [illegible] à vendre par F. P. DUCONGE, 20, Vieille Levée. 21mai

SUCRE—200 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick Harbinger, à vendre par R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 27mai

AMANDES sans coques—75 caisses amandes [illegible] à vendre par R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 27mai

SUCRE—600 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 27mai

CIGARES de la Havane—60,500 des marques les plus [illegible], en débarquement du brick P Soulé, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 11 m

EN MAGASIN—500 paniers d'eau de [illegible] marque et de première qualité; 300 barillets clous de divers numéros; 1500 demi-jeannes vides, de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par QUEYROUZE & LANGDORFF, 13, rue St-Louis. 2 juin

E. Nautré, A. C. Cadorgue, S. Maspereau, D. Guérin.
25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET ST-ANNE 25
Magasin d'articles de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tole et en plomb.
E. NAUTRE & CO.
SUCCESSEURS DE S. MASPEREAU & Co.
OFFRENT en vente les articles suivants, savoir: [illegible]
AUSSI: Briques à feu, anglaises. Agents pour les cuisines Bebe. [illegible] pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis. Forges portatives de Queen. [illegible] paratonnerres de J. Spratt. 13fév

ANCIENNE MAISON L. CHABAL.
JULES BOISSE, Successeur,
182, rue Chartres—Maison Pontalba.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages un magnifique assortiment de
Articles de Fantaisie et Parfumerie,
—TELS QUE—
Brosserie—Brosses à tête, à dents, à chapeaux, &c., &c.
Parfumerie—Savons, pommade, cosmétique, huile antique, eau de Cologne, &c.
Ganterie—Gants en chevreau, en soie, et en fil d'écosse.
Grand assortiment de peignes pour dames, coiffures pour dames.
Coiffures pour Dames—Mouchoirs de poche.
JULES BOISSE, 182, rue Chartres.
On fait sur demande dans cette maison tous les articles de cheveux tels que—
Perruques—Toupets—Frisettes—Bandeaux, &c.
Perruques et Bandeaux pour Dames. Toujours en main un assortiment complet d'articles ci-dessus et confectionnés d'avance.
☞ Leçons de coiffure données par M. BOISSE lui-même à 50 cents la leçon.
Salon de Coiffure—Coupe de cheveux, barbe, &c. 7mai—ab

DELCROIX,
Importeur de papiers français.
Rue de Chartres, No 106, entre St-Louis et Conti.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et bel assortiment de PAPIERS de tous genres, des meilleures FABRIQUES de PARIS et des dessins les plus nouveaux, papier glacé, (blanc ou blanc fixe) pour salon. Cet article est entièrement nouveau pour le pays. Papier glacé ordinaire et satiné, sujets historiques, papier de bois, marbre, granit, devants de cheminée, éventails et petits satins, papiers communs depuis 10 cts jusqu'à 25 cts. DELCROIX, rue de Chartres 106, entre St-Louis et Conti. 16av

Papiers Peints! Papiers Peints!
Rue Conti No 32, à côté de l'Hôtel Conti.
DEPOT spécial de papiers peints des fabriques de Paris seulement.
Reçu par le navire Tirrell, et en déballage en ce moment, 20,000 rouleaux papiers peints, à tout prix, dessins les plus riches et les plus nouveaux. On trouvera dans cette exhibition tout ce qui généralement se fabrique en papiers peints. Ce dépôt n'ayant aucun frais de maison, pourra toujours vendre au-dessous des prix établis par les autres maisons de ce genre.
Le gérant du dépôt, JULES CERCEUIL. 31mai—30

Dr. F. BLANCHARD,
Chirurgien-Dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de retourner à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 164, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 5juin

DR. L. DUCHAMP,
chirurgien dentiste,
A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son office No 250 Chemin du Bayou. 13janv—3m

TAPIS.
NOUS avons en main un magnifique assortiment de Tapis dessins de choix, tels que: VELOURS, BRUXELLES et IMPERIAUX. Comme la saison est avancée, nous vendrons ces tapis à une petite fraction au-dessus du prix d'achat.
Tapis toile cirée.
De 3 pieds sur 24 de large, qualité supérieure et ordinaire, coupé pour n'importe quelle chambre.
Aussi—Paillassons de 4/4, 5/4 et 6/4, blanc et à carreaux, rouge, tapis d'escaliers, paillassons de portes, etc.
Rideaux.
Brocatelle riche, de soie et laine damassée, de coton, &c.
Rideaux mousseline et dentelle brodée, [illegible]
[illegible] & DAMERON, 28, rue de Chartres.

BLANC DE CERUSE—[illegible]

[illegible]

Changement de domicile.
F. M. PETITPAIN, encanteur, a transporté son magasin d'encan aux Nos 20 et 22, rue Bienville, entre Vieille Levée et Chartres.
JOURS D'ENCAN:
Les Mardi et Jeudi. 1 juillet

[illegible]
Bureau de la Compagnie du grand chemin de fer de Jackson, des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1852.
ATTENDU qu'il est pourvu par la 12me section de la charte de cette compagnie "Que tout souscripteur qui sera taxé en vertu d'une loi ou ordonnance pour le paiement des souscriptions de la Compagnie, aura le droit de réduire le nombre de ses actions pour un montant égal à celui de la taxe qui lui aura été imposée, mais ce droit doit s'exercer dans les trente jours qui suivront la date de la loi ou de l'ordonnance, après lequel délai la réduction ne sera plus permise. Et attendu que l'ordonnance soumise aux contribuables de cette ville a été dûment ratifiée et publiée officiellement le 22 du courant:"
Avis est par le présent donné que les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie qui désirent prendre avantage de cette clause de ladite section, devront faire application au secrétaire au bureau de la Compagnie, avant le 23 juillet prochain.
Par ordre de la Direction. B. J. FLANDERS, Secrétaire.
26juin—4f1ps

UN ouvrier ferblantier parlant français et au courant du travail de bâtiment trouvera un emploi durable rue de la Douane 85. 6 juil

25 de Récompense.
PERDU un mulet rouge marqué R, ayant la queue tondue moins un bouquet de poil au bout, crinière courte, avec un bout de corde autour du col et sur le poitrail la ligature d'une saignée récente. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque reconduira le mulet chez M. Nicolas, encoignure Bons-Enfans et Champs-Elysées. 6juil 3

Bottes, Souliers et Chapeaux.
164 caisses en débarquement de la barque Nashua, John Carver, Evelyn et navire Isaac Allerton, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co, Successeurs de R. G. Hobbs, 18, rue de la Douane. 6 juillet

ESCLAVE MARRONNE.
UNE récompense de $10 sera donnée à quiconque arrêtera l'esclave LOUISE, partie marronne de la résidence de M. M. Merrer, vers le 25 mai. S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 juil—6

EN débarquement du navire Claiborne et à vendre par le soussigné—10 barriques vin blanc Haut Sauterne. 50 [illegible] do. PAUL LACROIX, 12 Toulouse. 3juil

A vendre ou à louer.
Une très jolie maison à deux étages, comprenant 10 appartements, cuisines, maison de bain, et autres bâtisses, située à East Pascagoula, entre l'hôtel et la résidence du capitaine Grant. Pour les conditions s'adresser à MM. Lobet & Charpentier 12, Conti Nouvelle-Orléans, ou à M. [illegible] & Knoberger les lieux. 1er juil—6

WILLIAM A. KENT de cette ville et JEHIEL K. HOYT de New-York, deviennent nos associés à dater d'aujourd'hui.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852.
BLACK, DAY & STAUFFER. 1er juil—1m

AVIS.
LE soussigné se retirant des affaires dans cette ville, donne avis que sa maison qui a subsisté jusqu'ici sous la raison sociale de M. Garcia & Co. est dissoute à partir de ce jour. Le fonds acquis en sera soigné par le soussigné ou par M. H. Meugens, qui succède à la maison en liquidation pour laquelle il est autorisé à faire usage de la signature à cet effet.
Nlle-Orléans 1er juillet 1852. M. GARCIA, 31, rue Commune. 1er juil—1m

☞ Le soussigné continuera le même genre d'affaires de la maison ci-dessus, en son nom et pour son compte. H. MEUGENS, 31 Commune. 1juil

LA société qui existait autrefois entre les soussignés pour les transactions d'affaires d'encan, sous la raison de F. FERNANDEZ & WHITING a été, ce jour, dissoute d'un commun accord. Le nom de l'ancienne société sera employé pour la liquidation par les deux associés.
F. FERNANDEZ continuera le même genre d'affaires pour son compte particulier.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. F. FERNANDEZ, C. WHITING. 1erjuil—5

AVIS—M. E. D GRATIAA ayant cessé de faire partie de la maison WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, les affaires de la société seront dirigées désormais par les autres associés sous la raison de WILLIAMSON, ZARATIN & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. 1 it

Acheté à l'encan pour être vendu à des prix très modérés.
Faience, Porcelaine, Verrerie, Candelabres, Lampes solaires, Coutellerie de table, Plateaux assortis de grandeurs, Huilier, Salières. Chandeliers, Cuillières et Fourchettes à double placage &c.

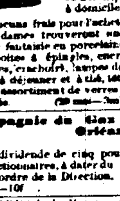

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général, qu'il a toujours en main un bel assortiment de Faïence, Porcelaine, Verrerie, &c. &c. rue Condé, No 16, maison Pontalba, [illegible] sans aucuns frais pour l'acheteur.
Les dames trouveront une grande variété d'articles de fantaisie en porcelaine: tels que bustes à poudre, boîtes à épingles, encriers, [illegible] pots et cuvettes, [illegible] lampes de nuit, services [illegible], et un joli assortiment de verres de Bohème, en couleur et dorés. A. COULON.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
25 juin 1852.
UN dividende de cinq pour cent sera payé aux actionnaires, à dater du 1er juillet prochain.
Par ordre de la Direction. J. N. WOOD, Secrétaire. 26juin—10f

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane de différentes qualités, en débarquement du brick P. Soulé, et vendre par D. BORNIO, Jr. 34, rue Gravier. 15jt

A VENDRE—Une griffonne âgée de 19 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne sur la cuisine et entendant au ménage. Elle parle anglais et français. Pour condition, s'adresser chez P. D. J. Roger, encoignure Craps et Port, 3e District. 6juil—6f

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux: 300 barriques vin rouge, 100 barils do, 30 demi-barriques do, 1848, 25 paniers vin rouge, 30 barils vin blanc, 1920 demi-boîtes sardines à l'huile, 30 caisses fruits au jus, 75 caisses cerises à l'eau de vie. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville. 6 juil—6f

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 50 barils do do, 30 barils vin blanc, 10 1/2 pipes Champagne brandy, 10 do vieux cognac. X. LAMBERT, 62, Magasins. 6juil

CONSERVES—7 caisses de 100 demi boîtes petits pois. 1 do de 100 do haricots verts. 10 do de 100 do sardines. 1 caisse de 100 demi-boîtes cèpes à l'huile. 8 caisses de 12 flacons prunes reine-Claude au jus. Les articles ci-dessus sont de la maison J. Colin, à Nantes, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St-Louis. 6 juil

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 100 barriques Cognac, Connié Martin, 100 paniers bouteilles vides, 190 barriques vin St Julien Médoc, 1000 caisses do do do, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 12 do pêches, 30 do Sardines en 1/2 et 1/4 de boîtes, Connie Martin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9, et 10 rue Jefferson. 6 juil

GRANDE MANUFACTURE
De Parfumerie française
Gros et détail aux prix de Paris.
REITHER ET PONCELET.
84, Rue de Chartres, vis-à-vis l'Abeille.
CETTE MAISON, qui est aujourd'hui le rendez-vous de la fashion Louisianaise, a pris une telle extension depuis son ouverture, que les propriétaires reconnaissants profitent de cette occasion pour remercier la nombreuse clientèle [illegible]
Les marchands sont invités à venir faire une appréciation des prix de gros ainsi que des qualités.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEPREMIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,
OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles [illegible] ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité	de 28 degrés	à	$1 50	le gallon
Superfine qualité	de 30	do à	2 50	do
Extra superfine	de 30	do à	3 00	do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et de premier choix, [illegible]

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette.
L. BUSSY,
Rue de Chartres No. 122, entre St-Louis et Conti.
MAISON DE GROS ET DETAIL.
CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, [illegible]
POMMADE et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.
Extraits d'odeur, &c. 3 mai

AVIS AUX PERSONNES CHAUVES et soucieuses de la tête.
NOUVELLE INVENTION.
Plus de maux de tête occasionnés par les ressorts des toupets et perruques.
PINAUD & MAGNIN,
Rue St-Louis, entre des Bains.

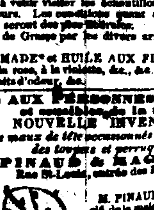

M. PINAUD, autrefois associé de la maison rue Chartres No 163, vient d'inventer un nouveau système de confection [illegible]

[illegible]

BANQUE DES NEGOCIANS ET DES ARTISANS.
Nouvelle-Orléans le 1er juillet 1852.
LA direction de cette banque, a ce jour déclaré un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux actionnaires de cette ville à dater du jeudi le 8 du courant, et aux actionnaires de New York à dater du 1er août prochain. G. CRUZAT, caissier. 2 juil—6

EAUX DE BLADON.
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils sont maintenant dans les conditions en tous points convenables pour satisfaire le monde; ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but.
CONNOR & HENRY, Propriétaires. 7juin—3m

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.
DONNENT respectueusement avis aux dames, qu'ils vendront à partir de lundi prochain, 7 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes.
Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 12 1/2.
Indiennes à bandes 12 1/2.
Foulards rayés et à carreaux 25.
[illegible] très claire, imprimée 37 1/2.
Un grand choix de linge de table, [illegible] depuis 75 cents [illegible] de $1 50 à $3 00, [illegible] à 75 cents la pièce, &c.
Le tout vendu à comptant.
P. & E. REILLY & Co. 7jt

PUBLICATION.
LE COURRIER SUISSE.
SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, en format grand folio. Ce journal donnera particulièrement des nouvelles sur tous les évènements importants de la patrie des Suisses, et en même temps aussi les plus importantes des autres Etats de l'Europe et de l'Amérique.
Le programme qui sera distribué la semaine prochaine, donnera là-dessus de plus précis renseignements.
Le prix des souscriptions est $3. 60 pour toute l'année, et $1. 80 pour six mois et $1. 00 pour trois mois.
On s'adressera pour des souscriptions et des annonces à l'adresse ci-dessous,
L'imprimerie du *Schweizerbote*,
No 17, Jacob street, entre Frankfort et Ferry
Agence à la Nouvelle-Orléans au magasin de livres de LOUIS SCHWARZ, encoignure Douane et Passage de la Bourse. 16 juin—1m

AVIS—M. R. PLASSAN étant mon associé, à partir de ce jour, les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison R. CAHUZAC & Co. RAYMOND CAHUZAC. Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1852. 2juil—1m

A Louer.
A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenable pour magasin de nouveautés, marchandises sèches, etc., c'est une des meilleures localités de la ville et est adjacente au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.
—Aussi—
TROIS BUREAUX, dans la même bâtisse, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican, 95 Canal. 2 juil

Cabinet de dentiste au prix de New-York.
CHARLES E. KELLS, (de New-York).
DENTISTE, *encoignure St Charles et North*,
Entrée face à la place Lafayette,
NOUVELLE-ORLEANS.
VIENT de s'établir son cabinet d'une manière permanente en cette ville. Les personnes ayant besoin des soins d'un dentiste de talent sont invitées à le visiter et à s'informer des prix de ses opérations.
Les meilleures références seront données et les personnes désirant des dentiers complets, avec toutes les dernières améliorations pourront les faire exécuter pour la moitié prix des autres dentistes. On garantit le travail dans tous les cas. [illegible] 25 juin—1m

ON demande un commis pharmacien. Il est indispensable qu'il sache l'anglais, [illegible] l'allemand et le français. Adresser "lettre H. boîte 93, poste restante". 22 juin

AVIS.
LA société ci-devant établie en cette ville sous la raison de GILDEMEISTER & Cie est dissoute par la mort de M. P. Jean Gildemeister. Les affaires de l'ancienne maison seront réglées par le soussigné qui en reste seul liquidateur. J. B. PREAU.
☞ Les soussignés ayant formé une nouvelle société sous la raison de J. B. PREAU & CO. continueront le genre d'affaires de l'ancienne maison Gildemeister & Co, au même emplacement, No 33, rue Gravier.
J. B. PREAU
A. COUTURIE.
TH. CAPITAINE.
25juin—1m

A VENDRE en magasin—200 barriques vin rouge bon ordinaire pour l'usage des familles, 200 barils vin blanc Haut Sauterne. S'adresser à JOSEPH LANATA, No 11, Jefferson et 12 Toulouse. 21juin

El Eco de Ambos Mundos,
Publié à Paris par D. IGNACIO BOIX.
JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec primes pour tout abonnement d'un an.
Les personnes qui désireraient avoir cette publication sont priées de venir examiner le spécimen qui est déposé chez l'agent, J. F. LELIEVRE, 216, rue Royale.

A Louer à bon marché.
Une maison haute située rue Tréné, entre Ursulines et Chemin du Bayou.
Une maison encoignure Enghien et Amour, bâtie pour épicerie.
Une petite maison rue Amour, près Enghien.
Une maison (en briques) encoignure Enghien et Casa Calvo.
S'adresser à B. NAUTRE & Co., No 25, rue Condé. 1avril—2m

A Vendre.
UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans bon domestique de maison, vendu pour aucun défaut et pleinement garanti. S'adresser 47, rue de la Douane. 16jn

HUILE D'OLIVE—75 paniers huile de Nice, en bouteilles de 18 onces, à vendre par JOS LANATA, No 11, Jefferson et 12, Toulouse. 31mai

WHISKEY—15 barils vieux whisky Monongahela, à vendre par JOSEPH LANATA, No 11 Jefferson et 12 rue Toulouse. 31mai

JAMBONS—[illegible] et John Shays & Co., extra sucrés au sucre, à vendre par PEACOME, VOORHIES & CO., 15, rue Tchoupitoulas. 3 juin

LE public est prévenu de ne faire aucun crédit pour le compte de la Barque Amelia, [illegible] J. SAUVAGE, Agent.

CHAMPAGNE.—[illegible] SCHMIDER—125 paniers [illegible], en débarquement du navire John Carver, de Boston, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 29 juin

REÇU par le navire Arcadie, de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge St-Julien pour famille, [illegible] barils vin blanc Haut Sauternes. En magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO., 33, rue Gravier. 29jn

EN magasin et à vendre—15 barils absinthe véritable, 50 caisses absinthe superfine Pernaud, 50 caisses sirops de gomme, 50 do de Zara, 100 do de Vermouth Fiquet, [illegible] 50 caisses vin blanc fin, 50 caisses vin rouge Château Belair, 50 paniers vin de Champagne, 25 barils graines de Canaries, 20 barriques vin fin Margaux 1846, 200 caisses vin muscat 100 do de Delestang, 100 pots vermicelli et macaroni, 4 caisses chapeaux d'Italie, 800 carreaux marbre blanc et bleu d'Italie, statues, essences de rose, limon, et bergamotte, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. Nos 9 et 10, rue Jefferson. 6 juillet

Changement de Domicile.
L. MADRE, Commissionnaire.
INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 26, est transféré 115, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 94 d

☞ Y. QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane, importateurs de produits de la Havane, tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Dorado, et du tabac en feuilles des meilleures Vegas.

EN déchargement du navire Kilby de Bordeaux, 110 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville, 3e district. 3jn

SARDINES—

295 caisses de	50	1/2	boîtes sardines	A. Camus,
55 "	100	1/4	"	"
55 "	100	1/2	"	J. Colin,
3 "	200	1/4	"	"
3 "	100	1/2	"	L. Levesque
3 "	200	1/4	"	"

A vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, rue St-Louis.

20 barriques St-Julien Médoc, 20 do St-Estèphe, 20 do Montferrand, 20 do St-Laurent, en débarquement et à vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée. 6juil

30 CAISSES abricots à l'eau-de-vie, 30 do fruits assortis, 30 do prunes, 10 do mirabelles, 20 do cerises à l'eau-de-vie, 50 paniers Champagne. A vendre par FDO DE FUENTES & Co., 22, Vieille Levée. 6juil

7 PANIERS flacons à [illegible], 6 bouteilles vides françaises, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 6juil

50 CAISSES en boîte, 1/2 et 1/4 de boîte à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 6juil

100 CAISSES vin blanc Haut Sauterne. 450 " vin Cantenac. 40 barriques vieux vin rouge, 60 barils ", 50 barriques Cantenac supérieur, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée. 6juil

VIN rouge—50 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, 10 do vin do pour famille, 25 do vin Ste Marguerite, 20 do vin de Bergerac. A vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 6 juil

HUILE d'olive—30 paniers huile d'olives, de 24 flacons à vendre par A. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 6 juil

MATCHES.
LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lecour, de New-York, sont à vendre chez J. N. LANG No 158, rue de Chartres.

EN déchargement du navire Florine, de Bordeaux: 200 caisses de 12 bouteilles vin rouge Margaux; 10 quarts Cognac 4me preuve J. Carle; 5 demi pipes do 1re preuve J. Hennessy; 5 barils do do H. Exshaw; 77 caisses de 12 bout. vin blanc Haut Sauterne; 36 demi barriques do do; 4 balles de [illegible], à vendre par L. E. MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 1 jn

[illegible] A. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

SAVON—300 caisses [illegible] à vendre par PEACOME, VOORHIES & CO., 15 Tchoupitoulas. 3 juin

PAPIERS PEINTS—10 caisses papiers peints [illegible] à vendre par L. E. MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—[illegible]

LE Dr PIERRE LAFON,
Récemment arrivé de France,
OFFRE ses services au public de la Nlle Orléans. Résidence: rue Ste Anne No 158, entre Dauphine et Bourgogne. 20 juin—1m

Leçons de mathématiques pures et appliquées,
Physique, Mécanique, Astronomie, Navigation, &c.
M. GRILLET, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, licencié-ès-sciences mathématiques, licencié ès-sciences physiques, agrégé de l'Université de France, a professé pendant six ans les mathématiques élémentaires et spéciales dans divers Lycées (collèges de l'Etat). Il y a obtenu pour ses élèves de nombreuses admissions aux Ecoles Navale, de St-Cyr et Polytechnique. L'étendue de ses connaissances et son expérience dans le professorat lui permettent également de présenter les démonstrations sous le jour qui convient à chaque tournure d'esprit. Les premiers éléments seront enseignés avec le plus grand soin, de façon que les élèves ne puissent se créer aucune idée fausse. L'enseignement sera clair et précis. De nombreuses applications le rendront intéressant et graveront en même temps dans la mémoire des élèves les connaissances qu'ils auront acquises.
S'adresser à l'Hotel des Etrangers, rue Chartres No 145, entre Toulouse et St Louis. 20 juin—15

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, 26, rue du Canal, (Etablie en 1832) est ouverte toute l'année.
Les personnes qualifiées pour les affaires, peuvent toujours gagner de $1,000 à $2,000 par an dans de bonnes maisons. Les négociants recherchent toujours les qualifications pour leurs commis ou leurs associés.
Les personnes n'ayant pas ces qualifications ne doivent pas s'attendre à trouver de l'emploi.
Classes particulières expressément pour les dames. Heures fixes pour les enfants.
RUFUS DOLBEAR, 26, rue du Canal. 14 juin—1m

AVIS.
☞ Docteur LE DIEU, récemment arrivé, offre ses services au public.
Son domicile est rue Bourbon, 200.
Il est visible tous les jours, d'une heure à trois heures. 28 mai—1 m

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,
A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.
Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 18déc—

J. B. PREAU. A. COUTURIÉ. TH. CAPITAINE.
J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires et Expéditeurs
De vins français, eaux-de-vie, conserves en tout genre, &c., &c.
No 33, rue Gravier,
Nouvelle-Orléans.

TOUTE procuration donnée par le soussigné avant le 1er mai 1852, se trouve par le présent révoquée. Nouvelle Orléans, 29 mai 1852. EDMOND GRATIAA. 29 ja

Pastilles et Poudre de charbon végétal-médicinal.
DU Dr BELLOC, DE PARIS.
CES pastilles guérissent la migraine, les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et facilitent la digestion, à vendre par EDOUARD GUILLOT, Rue Royale, No 239, [illegible] Ste-Anne et Dumaine. 29 juin

Avis au Commerce.
LE 1er juillet, à 10 heures A. M., je ferai vendre par le ministère de Bernard Turpin encanteur: 236 caisses Fruits à l'eau-de-vie, de diverses qualités; 30 caisses de 50 demi-boîtes Sardines "Camus" 50 do Absinthe suisse Pauvaud et Brunetton; 10 barriques Vinaigre blanc de Bordeaux. Conditions à la vente. PAUL LACROIX. 29 juin

10 ESTAGNONS fleur d'oranger triple, 10 do do do double à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 29juin

Genièvre de Hollande de la marque [illegible] à vendre par J B PREAU & Co, 33 rue Gravier. 29 jn

MONSIEUR PINAUD prévient le public que la société qui existait entre MM PINAUD & MAGNIN est dissoute à partir de ce jour. M. Magnin reste seul liquidateur de ladite société. PINAUD. 30 juin

A Louer.
LA MAISON encoignure Royale et St Louis, occupée actuellement par la manufacture de chapeaux d'Albert et Tricou.
A VENDRE—Les Installations du Magasin. 30jn—10

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, 60 barriques vin rouge Pauillac, Médoc 1849, en magasin. 25 barriques vin rouge St Estèphe et St Julien; 12 do vieux Pauillac Médoc; 12 do do Margaux Médoc. Par JOSEPH LANATA, 42 Toulouse. 30n

Tapis à des prix réduits pour du comptant.
UN grand assortiment de tapis de velours, Bruxelles, Ingrain, Vénitiens, etc.
Paillassons et Tapis toile cirée.
[illegible]
A. BROUSSEAU & Co. 23 Chartres. 28mai

Vernis vernis et vernis cirés.
A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, encoignure Chartres, ont reçu en débarquement du navire [illegible] Hill quatre caisses de vernis vernis et vernis cirés, qu'ils vendent au prix de manufacture. 15 juin

BOTTES, SOULIERS & BROGEQUINS,
—224 caisses maintenant en débarquement des navires Ray State, Monsoon et Marathon, [illegible] et Philadelphie, [illegible] complet pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, 5, Magasins. 4 juin

Mme. L. CLABET,
sage-femme,
Reçue par la Faculté de Paris.
No 176, RUE BOURBON,
Entre Toulouse et St-Pierre. 31mai—3m

GILDEMEISTER & Co.,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 33, rue Gravier.

Demande de place, pour un jeune homme.
UN jeune homme [illegible]

Beurre frais du comté d'Orange.
LE soussigné a reçu par le steamer Benjamin Franklin, de New-York, un envoi de beurre choisi, en boîtes en fer-blanc de deux à cinq livres, expressément pour l'usage des familles; [illegible] encoignure Poydras & Gravier. O. VALETON & Co. 17 jn

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 60 barriques vin rouge pour famille, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 3e district. 3jn

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Pessac 1848 pour familles, 150 caisses do do C. C. La Mission 1841, 40 do do do do 1840, 26 do do do do 1846. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale. 3jn

EN débarquement de la barque Arenoal, de Bordeaux: 47 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 169 rue Royale. 15 ja

SARDINES à l'huile en 1/4, 1/2 et 1/4 boîtes, à vendre à des très bas prix, par A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, Bienville, encoig. Chartres. 15jn

HABILLEMENS.
Reçu dernièrement par le navire Oswego et le steamer Empire City, un assortiment complet de **MARCHANDISES Confectionnées pour l'été,** telles que
Sacs, paletots, redingottes en mérinos, alpacca, toile, &c. &c.
Pantalons en mérinos cachemiret, coutil &c.
Gilets de dessous, piqué, soie, toile &c.
Aussi:—Un grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, à vendre à bas prix chez le soussigné. H. MUARD, 49 rue Commune en face le City Hotel. 30 av

Marchandises Nouvelles.
Vêtements d'Hommes d'été.
26, Rue de Chartres.
RECUS par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Allerton, Jessore, Galena et Empire City, de New-York.
Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous recevons par les derniers arrivages de France et du Nord,
Un nouvel et grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés.
LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres. 7mai

EN débarquement de la barque Arendal, venant de Bordeaux, 70 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 20 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 50 barils do do. A vendre par X. LAMBERT, 62, rue Magasins. 16 juin—15f

D. TALAMON,
Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque S. SUTTON.
RUE ROYALE, Nos. 182 et 186. 28juin—3m

REÇU par les navires Mount Washington et Arendal, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge, marque Bouvet jeune, 40 do vin blanc, idem, 140 barils do, idem, 18 quarts eau-de-vie, idem, 21 barriques vin rouge, Focke & Brandenburg, 150 caisses do idem, 10 quarts eau-de-vie, Pinet, Castillon & Co, cognac. A vendre par THOMAS PINET & Co., 29, rue Conti. 16 juin

REÇU par le navire CHARLES HILL, du Havre, 250 dame-jeannes de 5 gallons; 200 do 3 do, 100 do 1 do, 26 paniers bouteilles vides à vendre par THOMAS PINET & Co., 29, rue Conti. 8juin

CHAPEAUX de paille pour nègres—500 douzaines chapeaux de paille pour nègres, à vendre à bon marché par JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12 Toulouse. 28 juin

TH MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse,
Magasin d'ARTICLES DE FANTAISIE ET SALON DE COIFFURE POUR HOMMES.
26, RUE ST-CHARLES.
REÇU par les navires Mobile et Ch. Hill, du Havre:
Un grand assortiment de CHEMISES TOILE FINE de $36 à 48 la douzaine.
Chemises devant toile, dito devant toile mécanique, dito Monte-Christo couleur, caleçons de bains pour hommes, [illegible]

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.
$200,000 DE MARCHANDISES SECHES
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 58 rue du Canal et No 6 rue Magazin.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $220,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage-là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:
5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12/4;
10,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Serviettes de toilette;
500 pièces Platilles;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopilles;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitation;
500 pièces pour rideaux de galerie
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS,
Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.
200,000 mètres BAREGES derniers nouveautés
100,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde,
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde;
100,000 yardes Organdis riches,
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CES ARTICLES. NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.
$25,000 de Marchandises [illegible], étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.
Satin damassé, Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wainsworth et Bull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires &c.
4 caisses Dentelles noires, à garnitures.
Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.
20,000 douzaines mouchoirs batiste $2.
100,000 Parasols,
250 châles crêpe de Chine très riches,
1000 Châles soie noire et couleur,
800 Châles dentelles, noirs et blancs,
1200 mantelets dentelles, noirs,
2500 mantelets soie en couleur,
1000 Mantelets mousseline brodée.
6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.
A moitié de leur valeur.
Bombazine, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Challe, Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c.
[illegible], dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guinghams, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises,
5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes.
20 balles Mackinaw, de 20 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines.
Indiennes françaises,
Indiennes américaines.
Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan.
12mai ☞

MARCHANDISES NOUVELLES!!
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
50, rue Canal.
UN chargement considérable de belles marchandises de saison, achetées dans le mois d'avril, et à un prix tellement minime qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à
VINGT-CINQ POUR CENT
au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus.
500 pièces Guinghams à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents.
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.
Mousselines en dentelle, Schalls en dentelle.
Bobinet fin.
Bobinet rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.
Mouchoirs garnis en dentelle; bandes brodées crêpe noir, nappes damassées, linge de table damassé et autres, coutil, coutonnade de Marseille pour gilet, mousseline suisse blanche et à pois, mouchoirs fil doux, [illegible], etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de
Marchandises Sèches,
POUR HABITATION,
MENAGE,
et de Nouveautés.
☞ *Seront vendus aux bas prix habituels chez* SIMPSON, 50, RUE CANAL.
6mai ☞

Banque d'Echange,
25, rue du Camp.
TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St-Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.
On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, n'aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent sera alloué [illegible] HORACE BEAN & Co. Directeurs. 1mai—20

AVIS—Madame Veuve Jean Poulteney ayant été son domicile dans l'Etat du Mississipi [illegible]

Grand Railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1852.
LES souscripteurs au fonds capital du railroad du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans sont priés de faire leur premier paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie No 17, Commercial Place.
Par ordre de la direction.
JOH CALHOUN, Secrétaire. 26 mai

John Hall. E. W. Hall.
HALL & [illegible].
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front-Levée, Nlle-Orléans.

John B. McGuire & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS.
[illegible] 90, BANK PLACE

AVIS.
PENDANT mon absence, M. Jean Henry Eaumann est chargé de ma procuration et dirigera mes affaires.
Nouvelle Orléans, 25 mai 1852
THEOBALD KOENIG, Rue Royale, 118. 26mai—1m

A VENDRE [illegible], d'importation récente:
PATES TRUFFES, en 1/2 et 1/4 de boîtes,
CEPES A L'HUILE, do do
GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boîtes,
SARDINES A L'HUILE en boîtes et demi boîtes,
CHAMPIGNONS en boîtes,
PETITS POIS au naturel,
DITO au jambon,
TRUFFES du Périgord.
Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant des pêches, des prunes, (reine Claude) des mirabelles, des abricots, des fraises, &c, &c, le tout portant la marque renommée de DEFFES & CO.
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2, rue Poydras. 31jn

250 CAISSES vin rouge St-Julien, 70 do do Hermitage; 20 caisses vin rouge château Bel Air; 100 do do Haut Barsac; 125 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse.

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitans qui désirent sur le champ pourront se procurer de la très bonne chaux "Richards cape lime" à un prix très modéré. Rendue sur leurs habitations libre de fret et de drayage, 8 ou 10 jours après que leurs ordres nous auront été transmis à P. H. MONSSEAUX, Au marble yard enc. St Louis et Robertson. 2juin

CHAUX—8000 barils chaux fraîche et 415 barils en débarquement du steamer Crescent, en très bon ordre, et en grands barils, à vendre par P. H. MONSSEAUX,—Au marble yard encoignure St Louis et Robertson. 2 juin

CIGARES DE LA HAVANE.—Les magasins du soussigné sont maintenant approvisionnés d'un assortiment de cigares supérieurs et variés, des marques véritables, choisis par un agent intelligent engagé à la Havane dans ce but seulement. Cet assortiment n'est surpassé par aucun autre. Les fumeurs les plus difficiles seront satisfaits en s'adressant à J M CABALLERO, Importeur, 36, Vieille-Levée entre Douane et Bienville. Ou à ses établissemens, 32, rue St Charles, entre Commune et Gravier, et No 65, encoignure Royale et Douane. 5juin

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St-Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 62, rue Condé. 15 juin

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St-Estèphe, 12 barriques Haut Sauterne, 25 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 62, rue Condé.

15 piastres de récompense.
PARTIE marronne le 26 janvier dernier, la mulâtresse HENRIETTE, blanchisseuse, âgée de 27 ans, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces, parlant anglais et français: elle été vue dans l'ancienne 3me et 1re Municipalités. La récompense sera donnée à celui qui la logera dans une des geôles de cette ville, ou la ramènera à l'encoignure des rues Bons-Enfans et Histoire.
Quinze piastres de plus sur conviction seront données à quiconque pourra prouver les personnes qui l'auraient ou l'ont recélée.
N. B.—Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir la dite esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis, suivant la loi.
A. V. [illegible] 20 juin—3f

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, [illegible]